

N° 272 MAI 2015

DATES A RETENIR

Samedi 2 mai : concert Musique Municipale à la Salle des Fêtes

Mercredi 6 mai : sortie printanière à Marmoutier

Mercredi 6 mai : vente de bois à la Mairie à 20h

Vendredi 8 mai : Cérémonie de la Commémoration du 8 mai 1945

Samedi 30 mai : inauguration de l'école élémentaire à partir de 10h

Vendredi 5 juin : marché gourmand organisé par l'amicale des pompiers

Permanence UNIAT

UNION DES INVALIDES ET ACCIDENTES DU TRAVAIL

Pré retraités – veuves – retraités de tous régimes 1er samedi du mois de 10h à 11h à la Mairie

CONTACTS MAIRIE

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00 Le samedi de 9h00 à 11h00 Tel: 03 88 50 00 33 Fax: 03 88 50 15 22 www.stillinfo.fr

Chères stilloises, chers stillois,

Cela fait à présent plusieurs mois que je fais partie du conseil municipal. Je suis devenue plus récemment adjointe et j'apprends petit à petit le fonctionnement de notre commune, sa gestion, son budget et tout ce qui participe à la bonne marche du village. Je vous l'avoue c'est très intéressant et très enrichissant.

Au cours de ces quelques mois de vie d'élue, je suis particulièrement satisfaite de certains projets que nous avons entrepris avec notre nouveau maire et la nouvelle équipe municipale. Parmi les sujets qui me tiennent à cœur, il y a notamment les travaux à l'école élémentaire avec la construction de nouveaux sanitaires et du préau, projet dont nous parlions déjà il y a quelques années alors que j'étais parent d'élève élue à l'élémentaire. Cet été, nous avons profité des travaux pour aménager l'arrière de l'école. Ainsi nous avons créé un espace vert engazonné où fleurissent actuellement quelques tulipes ; nous y avons aussi installé un petit potager dans lequel j'ai hâte de voir pousser les premiers plants que les élèves vont y mettre. Dans les prochains jours, les façades et les boiseries extérieures des anciens locaux sanitaires ainsi que l'intérieur de l'ancien préau vont être repeints. L'ancien préau sera réaménagé : nous allons y créer un local à poubelles, y installer des arceaux à vélos pour les élèves qui viennent à vélos et créer un espace dessins libres constitué d'un immense tableau noir sur le mur avec des craies pour nos futurs artistes. J'espère que tous ces travaux participeront à améliorer le cadre de vie de nos écoliers.

Un autre projet que j'apprécie dans cette nouvelle municipalité, est la création du Conseil municipal des enfants. Je trouve qu'il est important de donner la parole aux enfants pour connaître leur vision sur notre village, leurs souhaits, les points à améliorer, à changer. Ainsi le potager à l'arrière de l'école est un souhait des enfants.

Si je me suis engagée au sein du conseil municipal, c'était aussi pour représenter le périscolaire. Je crois réellement que c'est un plus pour un petit village comme le nôtre, un confort pour les familles, une possibilité de choix de garde pour les parents. Lors de la réforme des rythmes scolaires de la rentrée dernière, nous avons mis en place un partenariat avec le périscolaire. Ainsi, une partie des TAPS (temps apprentissage péri-scolaire) sont organisés par Colégramme.

Et enfin, mon dernier petit chouchou, les aménagements paysagers. Je garde un excellent souvenir de notre week-end plantation et je remercie encore les nombreux Stillois et les membres du conseil municipal qui ont mis la main à la pâte et qui, dans la bonne humeur, nous ont permis de changer le visage de Still. J'avoue que ces derniers jours, j'ai plaisir à me promener auprès des nouvelles plantations et regarder pousser les premiers bourgeons de printemps.

Voilà en quelques mots ma façon de me présenter à vous.

Emmanuelle Girard Adjointe





ETAT-CIVIL: GRANDS ANNIVERSAIRES

Madame Yvonne MOSSER née le 29.05.1921, fêtera ses 94 ans	Madame Eugénie RUI né le 20.05.1931, fêtera ses 84 ans	
nee le 29.03.1921, letera ses 94 alis	ne le 20.03.1931, letera ses 64 ans	
Madame Monique ROTHWILLER	Monsieur Albert STOCKI	
née le 10.05.1929, fêtera ses 86 ans	né le 03.05.1931, fêtera ses 84 ans	
Mme Isabelle MEYER	Mme Monique METZLER	
née le 15.05.1929, fêtera ses 86 ans	Née le 07.05.1934, fêtera ses 81 ans	
Monsieur Jacques CHORVOZ	M Antoni ALFRED	
né le 05.05.1931, fêtera ses 84 ans	Né le 29.05.1935, fêtera ses 80 ans	

CEREMONIE DU 8 MAI - PROGRAMME

CEREMONIE DE LA COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

09 H 15 : Célébration de la messe en l'église Saint Matthias

10 H 15 : Cérémonie au Monument aux morts

Intervention de la Musique municipale Poème récité par des élèves du CM2

Chants par la Chorale Sainte-Cécile

Lecture du message du Ministère des anciens combattants par M.

André Jardiné

Prise de parole de M. Laurent Hochart, maire de Still

Dépôt de la gerbe

Clôture par la Musique Municipale

Avec la Participation des Sapeurs-Pompiers et des Anciens combattants.

10 H 45 : distribution des certificats de compétences de citoyen de sécurité civile

Verre de l'amitié, dans la cour de l'école Robert Schuman





VENTE DE BOIS

Le 6 mai 2015 aura lieu à 20h00 à la mairie de Still une vente aux enchères de bois.

Les dossiers sont à retirer à la Mairie du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 ou le samedi de 9h00 à 11h00



CESSION D'UN TERRAIN

Section 6 parcelle 173, lieu-dit schlittweg un terrain de 9 ares est à céder.

Pour plus d'informations veuillez contacter son propriétaire au 06.62.15.62.43

LIVRE

Philippe Malaisé, facteur dans notre village, a publié son premier roman aux éditions exaequo. Vous pourrez le trouver directement sur le site de l'éditeur ou chez amazon, en attendant de prochaines parutions en librairie.



A LA RECHERCHE DE MATERIEL DE JARDINAGE

Comme vous avez pu le lire dans l'édito de Madame Emmanuelle Girard, l'école élémentaire a créé un espace jardinage.

Ils sont à la recherche de matériel (pioche, pelle, râteau, etc....), si vous souhaitez en faire don, ils seront ravis!

Vous pouvez déposer ce matériel en Mairie.

ECOLE MATERNELLE DE STILL

PRE-INSCRIPTIONS DANS LA CLASSE DES TOUT-PETITS/PETITS POUR LA RENTREE 2015

A la rentrée 2015, la classe des petits accueillera un petit groupe de tout-petits.

Les parents des <u>enfants nés entre janvier et juillet 2013 inclus pourront venir les pré-inscrire</u> à l'école maternelle de Still :

le vendredi 29 mai 2015 de 15h15 à 18h.

A l'issu des pré-inscriptions, un petit groupe de tout-petits constitué des <u>enfants les plus âgés sera accueilli</u> dans la classe à la rentrée 2015.

Les parents intéressés sont priés, dès à présent, de prendre contact téléphoniquement avec la Directrice de l'école maternelle au <u>03.88.50.18.65</u> afin de <u>fixer un horaire de rendez-vous</u> pour la pré-inscription de leur enfant. Lors de la pré-inscription, ils devront se munir d'un justificatif de domicile (facture téléphone, électricité, eau...) du livret de famille et du carnet de santé de leur enfant.



ASSOCIATION COLEGRAMME INFORMATION

Les Mercredis en Mai

13/05/15 Festival Ciné



27/05/15 Bricolage / Fête des Mères



20/05/15 Fête de la Nature



- VACANCES D'ETE 2015

Dans le cadre de son Accueil de Loisirs, l'Association COLEGRAMME vous informe de l'ouverture de la structure pour vos enfants du **06 au 31 JUILLET 2015**

Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans révolus jusqu'au CM2 résidant à Still et des autres communes (en fonction des places disponibles)

Comme pour les années précédentes, un Accueil de Pré Ados (12-16 ans) est mis en place avec activités, sortie, ainsi qu'un séjour.



Attention! Quota d'accueil limité, il est préférable de s'inscrire assez tôt

Ouverture de la structure de 7h45 à 18h.

CROC!! RACONTE-NOUS TON HISTOIRE....







Le Monde



Les modalités d'inscriptions:

Pas de documents disponibles à l'accueil, ils sont à télécharger sur notre site Internet « colegramme.homeip.net »

Pour toute nouvelle inscription un dossier complet est demandé avant validation

- fiche de renseignement + photo, fiche sanitaire, attestation d'assurance, photocopie avis d'imposition du foyer, fiche de réservation obligatoire avec règlement
- l'inscription se fait à la semaine complète 5 jours ou 4 jours (LMJV) sans le mercredi

Inscription définitive avec règlement et sans possibilité de remboursement

Ouverture des inscriptions dès le début du mois de mai.

Clôture des inscriptions 26 juin 2015



L'Accueil est fermé du 03 au 31 août inclus



Association COLEGRAMME

Salle des Fêtes « Les Tuileries » 80, Grand Rue 67190 STILL

Pour tous renseignements:

Téléphone: **06.10.24.92.40**

Adresse mail: <u>associationcolegramme@orange.fr</u>



STILL INFO – MAI – N° 272

RESTAURANT

Plat du jour

Du mardi au vendredi midi à 8.90€ entrée – plat Nous proposons aussi des suggestions en semaine à midi



Pour les repas de familles (mariage, anniversaire, communion, baptême ou autre nous vous proposons des menus)

Restaurant les Tuileries, 80 Grand Rue Tél: 03.88.97.74.49

Jour	Midi	Soir
Lundi	Fermé	
Mardi	11h30 –	Fermé
	14h00	
Mercredi	11h30 –	Fermé
	14h00	
Jeudi	11h30 –	Fermé
	14h00	
Vendredi	11h30 –	18h30 –
	14h00	21h30
Samedi	Fermé	18h30 –
		21h30
Dimanche	10h45 –	18h30 –
	14h00	21h30

RESTAURANT LES TUILERIES



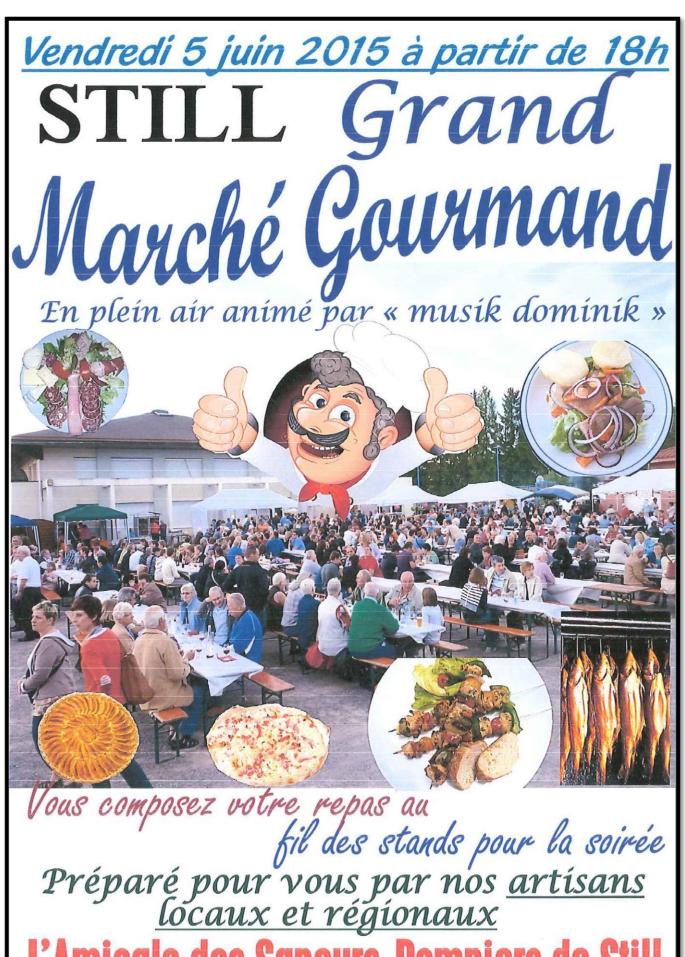
MENU FÊTE DES MERES DIMANCHE 31 MAI 2015 32.50€ PAR PERSONNE

Amuse-bouche

Carpaccio de fruits frais et sa boule de glace

SUR RESERVATION PLACES LIMITEES









ARRONDISSEMENT EXTRAIT DU PROCES VERBAL

MOLSHEIM DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS ELUS: 19 SEANCE du 9 avril 2015

CONSEILLERS EN

FONCTION: 19 Sous la Présidence de M. Laurent HOCHART

CONSEILLERS PRESENTS: 16

MEMBRES PRESENTS: Marie Odile LIEN - Emmanuelle GIRARD - Gilles NEVERS - Corinne ROYER, Adjoints

Pascal GEISPIELER – Jean-Philippe SIEGEL – Chantal SITTLER – Philippe KELLER – Thomas PASCUAL - Michel VIX - François THEILLER – Camille BOUCHAIN – Frédéric SIEGEL - Martine THOMAS - Catherine JAEGLE

MEMBRES ABSENTS EXCUSES: Eric PAGNANI - Sylvie FISCHER - Stéphanie FRANKINET

et Pascal GEISPIELER étaient absents à partir du point affectation des résultats 2014 des budgets aux différents budgets 2015

Eric PAGNANI donne procuration à Marie Odile LIEN Sylvie FISCHER donne procuration à Corinne ROYER Stéphanie FRANKINET donne procuration à Emmanuelle GIRARD Pascal GEISPIELER donne procuration à Gilles NEVERS

COMPTE RENDU

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2015

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 10 février 2015.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2015

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance de la délibération prise en séance du 19 février 2015.

Choix d'un nom pour l'école élémentaire de Still

Dans le cadre de la réception des travaux de l'école élémentaire le 30 mai prochain, suite aux travaux du Conseil Municipal des Jeunes, et après consultation des élèves de CM1 et CM2 et des enseignants, le Conseil Municipal approuve le nom de « Ecole Robert SCHUMAN (1886-1963) ».

Subvention pour voyage scolaire

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 6 euros par jour et par élève pour 26 élèves de Still fréquentant la classe du CP de l'école élémentaire pour une classe de découvertes à Quieux-Le-Saulcy – durée de 5 jours – soit un montant de 780 euros.

Un montant complémentaire de 38 € sera alloué, soit 10 % de 380 € pour deux enfants de la même fratrie participant au même voyage.

Subvention pour l'achat d'un instrument de musique

Suite à la demande de Monsieur Rémi Ohrel, Président de la Musique Municipale de Still concernant l'octroi d'une subvention d'un instrument de musique « Euphonium Yamaha Yep 621 » pour un montant de 2 820 €.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 30 % du prix de l'instrument, soit un montant total de 846 €.

Autorisation pour le dépôt d'une déclaration préalable

Vu le projet de retouches des peintures des bas-reliefs des stations du chemin de croix de Still, le Conseil Municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable.



Compte administratif et compte de gestion 2014

Voir documents annexes (consultables en Mairie)

BUDGET COMMUNAL

BUDGET CAMPING

BUDGET CCAS

BUDGET FORET

BUDGET RESTAURANT

Affectation des résultats 2014 des budgets aux différents budgets 2015

Voir documents annexes (consultables en Mairie)

BUDGET COMMUNAL

BUDGET CAMPING

BUDGET CCAS

BUDGET FORET

BUDGET RESTAURANT

Taux des quatre taxes

Le Conseil Municipal fixe comme suit: Le taux de la taxe d'habitation: 24.03 % Le taux de la taxe foncière bâti: 13.38 % Le taux de la taxe foncière non bâti: 103.92 %

Le taux de la cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

Les taux communaux 2015 n'ont pas été augmentés par le Conseil Municipal.

Subvention pour la caisse d'assurance accidents agricoles du bas-rhin

Le Conseil municipal fixe le montant de la subvention à la CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS AGRICOLE du Bas-Rhin à 3000 euros soit une partie du revenu de la chasse en plaine, pour le recouvrement partiel de la cotisation de l'exercice 2015.

Budget primitif 2015

BUDGET CCAS

17 488.81 € en dépenses et recettes de fonctionnement

BUDGET RESTAURANT

23 812.04 € en dépenses et recettes de fonctionnement 6 272.43 € en dépenses et recettes d'investissement

BUDGET FORET

216 593.43 € en dépenses et recettes de fonctionnement

BUDGET CAMPING

185 818.91 € en dépenses et recettes de fonctionnement 30 225.71 € en dépenses et recettes d'investissement

BUDGET COMMUNE

1 491 977.38 € en dépenses et recettes de fonctionnement 808 820.31 € en dépenses et recettes d'investissement



Création d'un poste de rédacteur

- Vu le Code général des Collectivités territoriales
- Vu la <u>loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</u> modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires
- Vu la <u>loi n° 84-53 du 26.01.1984</u> modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.
- Vu le budget communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet avec effet au 1^{er} mai 2015.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Frais de criée pour l'adjudication du lot de chasse n° 1

Le Conseil Municipal décide :

- De fixer les frais de criée à 100 euros par adjudication pour les deux adjudications de chasse.
- D'autoriser le versement du montant total de 200 euros à Madame Brigitte Bourst, Comptable des Finances Publiques.

Convention de contractualisation

Vu l'achat du bâtiment de la CMDP, 1, rue de la Liberté,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide :

- de signer une convention de contractualisation avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin pour la réalisation d'une mission d'accompagnement de la commune, en soutien des compétences techniques internes nécessaires à l'exercice de ses responsabilités de maître d'ouvrage, dans la définition de ses actions et pour l'amélioration de la formulation de sa commande en matière d'équipements publics, afin d'élargir et d'approfondir la réflexion préalable et d'intégrer dans la commande, l'élaboration du projet et de son suivi un ensemble d'exigences qualitatives.
- d'autoriser Monsieur le Maire a signer tous les documents afférents à ce dossier

Accord sur le principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur

Madame, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal :

Dans un contexte de complexité règlementaire croissante et de finances contraintes, l'ingénierie publique est plus que jamais une condition essentielle du développement des territoires. Aujourd'hui, le nouveau paysage institutionnel est en devenir avec la réforme territoriale. Elle engendrera de profondes modifications dans les périmètres et les compétences des collectivités.

Partenaire des communes et intercommunalités dans l'ingénierie locale depuis 1984, le Département du Bas-Rhin propose de créer une structure commune pour mutualiser l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin et les communes et intercommunalités du territoire. Cette Agence territoriale d'ingénierie publique prendrait la forme d'un Syndicat mixte ouvert.

Le Syndicat mixte aura pour objet d'apporter aux membres adhérents le conseil et l'assistance technique nécessaire à l'exercice de leurs compétences, par mutualisation de leurs besoins et moyens. Il pourra à cet effet, conformément aux dispositions de l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, exercer des missions à la carte au service de ses adhérents, sans transfert de compétences au Syndicat mixte ni obligation d'exclusivité.

Il vous est proposé d'approuver le projet de statuts de la future Agence Territoriale d'Ingénierie Publique et l'adhésion de la commune en tant que membre fondateur de cette Agence. Après en avoir délibéré de façon concordante, l'ensemble des membres fondateurs demandera dans un second temps au Préfet de prendre un arrêté portant création du syndicat mixte « Agence territoriale d'Ingénierie Publique ». Cette démarche progressive vise à engager la création juridique du Syndicat Mixte au 1er juillet 2015 pour une mise en service effective au 1er janvier 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL:

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;
- Vu la délibération du Conseil Général du Bas-Rhin en date du 20 octobre 2014;
- Vu la présentation du projet d'Agence Technique d'Ingénierie Publique faite par le Département du Bas-Rhin lors de la rencontre du 16 février 2015 et les documents transmis au Conseil municipal;

Entendu l'exposé de Madame, Monsieur le Maire ;



APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

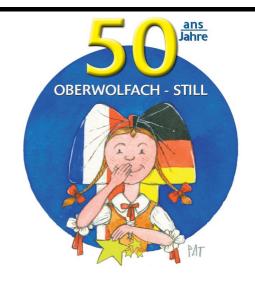
Approuve le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique présenté en séance et annexé à la présente délibération

Dit que:

La présente délibération fera l'objet d'un affichage à la mairie durant deux mois.

La présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Molsheim
- Monsieur le Président de la communauté des communes de la Région de Molsheim-Mutzig Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs de la commune.



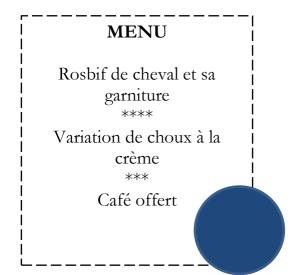
28 juin 2015 Fête du 50^{ème} anniversaire du jumelage



Banquet Franco-Allemand

Je souhaite réserver pour le Banquet Franco-Allemand

Monsieur-Madame :
Adresse:
Téléphone:
Repas adulteX 15€ = Repas enfant (jusqu'à 15 ans)X 12€ =





28 juin 2015 à STILL

Fête du jubilé

10h30

Messe d'action de grâce au Stationenberg avec les cors de St-Hubert

11h30

Cortège festif Prise de parole Place d'Oberwolfach

Concert apéritif Musique Municipale Place des Tuileries

13h00

Banquet franco-allemand (sur réservation)

BIERGARTEN

boissons / grillades /
Tartes flambées...
par les associations de
Still
et les commerçants du
village



OBERWOLFACH - STILL



A partir de 10h00

Kindergarten / Animation enfants par les parents de l'école maternelle Kermesse, château gonflable, marionnettes, banque à bonbon et bar à sirop...

A partir de 12h00
Animation musicale et danse
folklorique
Grands jeux de bois, Atelier de
peinture participatif,
Maquillages et animations par Still
Aux Enfants,
Promenade en poney...

17h30 Grand lâcher de ballons

20 Septembre 2015 à OBERWOLFACH

